

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son quatrième rapport que voici :

Le Comité s'est réuni le lundi 17 juillet 2000, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi suivant :

(N° 41) — *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire, le remboursement de la dette et la protection des contribuables et modifications corrélatives/The Balanced Budget, Debt Repayment and Taxpayer Protection Amendment and Consequential Amendments Act*

Victor Vrsnik

Canadian Taxpayers Federation

Le Comité a examiné le projet de loi n° 41 — *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire, le remboursement de la dette et la protection des contribuables et modifications corrélatives/The Balanced Budget, Debt Repayment and Taxpayer Protection Amendment and Consequential Amendments Act* — et a convenu d'en faire rapport sans amendement :

Le présent rapport vous est respectueusement soumis.

Le président,

---

Doug MARTINDALE

Salle de comité

Le 17 juillet 2000